



## Système d'information sur la nature et les paysages (SINP)

### Mandat du groupe de travail "Validation des données d'occurrence"

#### Historique du document

Version	Auteur	Date	Commentaires
0.1	L. Poncet /J. Touroult	28/09/2011	
1	A. Coreau	03/10/2011	
2	S. Robert/L. Poncet/J.Touroult/J. de Mazières	09/04/2014	Suite à avis de la CST saisine 11 [10/10/2011]
3	S.Robert/Y. Lebeau/L.Poncet/J.Touroult/J. de Mazières	27/05/2014	Suite à relecture Y. Lebeau
4	S. Robert/Y. Lebeau	04/02/2015	Changement du titre du GT en « validation »

## 1 Le SINP et l'ONB

### Le SINP

Le système d'information sur la nature et les paysages (SINP) est défini dans la circulaire du 15 mai 2013. Le SINP est une organisation collaborative favorisant une synergie entre les acteurs pour la production, la gestion, le traitement, la valorisation et la diffusion des données sur la nature et les paysages. Pour faciliter la participation et l'interaction de tous les acteurs, aussi bien nationaux que locaux, l'organisation repose sur un niveau national et un niveau régional. Le SINP facilite la mise en relation d'informations tout en offrant un cadre méthodologique de référence.

Ce système d'information implique donc les services de l'État, notamment les DREAL, DEAL et DRIEE et les établissements publics de l'État, mais aussi les organismes de recherche, les collectivités et les autres producteurs de données publics ou privés. Il concerne à la fois la métropole et les départements d'outre-mer qui ont les mêmes objectifs de connaissance sur la nature et les paysages.

La gouvernance du SINP repose sur deux instances complémentaires :

- pour la conduite générale du dispositif, un comité de pilotage regroupe les producteurs de données et les principaux acteurs du SINP. Il est animé par la direction général de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN) avec l'appui d'une équipe projet ;
- au plan scientifique, une coordination scientifique et technique (CST) garantit l'activité de production scientifique et technique à la fois de l'ONB et du SINP, avec une configuration adaptée. Elle est animée par le Service du Patrimoine Naturel du Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN). Cette coordination est composée de scientifiques représentant tout à la fois les acteurs du domaine et les champs de compétence couverts par le SINP et l'ONB.

La CST s'assure de la qualité scientifique et technique des différentes actions du SINP et de l'ONB. Des groupes de travail peuvent être créés pour mener à bien certaines de ces actions. Dans ce cas, la CST formule un avis sur les mandats des groupes de travail et sur les résultats intermédiaires et finaux.

## **2 Contexte et enjeux**

Une multitude de jeux de données sur la nature et les paysages est produite chaque année par de nombreux acteurs sur les territoires. Ces données sont collectées selon des méthodes et protocoles différents et pour des objectifs hétérogènes ; elles concernent également des périmètres taxonomiques et géographiques diversifiés ; les compétences et moyens des observateurs sont tout aussi variables.

Les différents utilisateurs finaux de ces données, dans le cadre du SINP, doivent être en mesure de connaître le niveau de confiance associé à ces données (objectifs du SINP listé dans l'Article 3 du protocole de 2013 : « définir et mettre en œuvre des critères de qualité des données »). Cela a notamment pour utilité de permettre une bonne utilisation des données au regard des usages. Les usages pris en compte ici étant ceux explicitement indiqués dans le protocole du SINP.

Il est donc nécessaire de définir les différents concepts inhérents à la thématique et de standardiser les définitions, le besoin et de préciser les différentes échelles de validation attendues et les critères associés.

Il est capital dans ce domaine que la démarche soit partagée et aboutisse à un consensus afin de permettre la validation des données, à savoir la mise en place d'un ensemble de procédures permettant d'apprécier la qualité technique et scientifique d'une série de données. Cette validation est effectuée initialement par le producteur, puis par les plates-formes régionales ou thématiques, enfin par le Muséum national d'Histoire naturelle dans le cadre des missions qui lui sont confiées par le code de l'environnement (article L. 411-5) – selon la définition inscrite dans le protocole SINP.

### **Synergies avec d'autres actions et groupes de travail du SINP**

La mise en place du groupe de travail sur la validation des données induit le tissage de liens étroits (action et rétro-actions) avec les autres travaux menés dans le cadre du SINP, notamment :

- GT standard de métadonnées,
- GT standard de données,
- GT architecture,
- GT outil naturaliste.

### **Démarche proposée**

Nous proposons de réaliser un recensement des systèmes existants de « validation » et de « qualification » des données et des jeux de données au niveau français et de rechercher les exemples les plus aboutis au niveau international.

Sur cette base, le groupe de travail SINP (reposant sur l'équivalent d'1/2 ETP pour son animation) s'accordera pour définir et partager les différentes notions ayant trait à la validation et à la qualification dans un cadre SINP, précisera le champ d'application des travaux et formulera les exigences pour un système générique et ses variantes thématiques dans le cadre de l'architecture du SINP.

Par rapport au périmètre du SINP, cette action traitera prioritairement des données d'occurrence d'espèces (volet 1) et de communauté d'espèces (végétation). Elle évaluera l'aspect transposable des concepts à d'autres thématiques du SINP.

#### **Phase 1 : Recensement de l'existant**

Cette phase préalable vise à faire un premier état de l'art et à recenser, de façon non exhaustive, les travaux existants en la matière au niveau national et international. Cette phase s'appuiera sur de la bibliographie y compris de littérature grise et sur des entretiens avec des acteurs qui ont déjà mis en œuvre des processus de qualification ou validation de données.

Il sera à ce stade capital de classer les différentes expériences selon leurs échelles de travail (local,

régional, national, etc), d'identifier les liens qui pourraient exister entre les différentes échelles et le stade d'intervention de la démarche de validation dans la chaîne de traitement (itinéraire global de la donnée ou du jeu de données).

Cette phase sera restituée sous forme de synthèse et donnera lieu à une première proposition de définition des grandes notions.

### Phase 2 : Partage des définitions conceptuelles, identification des besoins, affinage du périmètre, formalisation des objectifs

Prérequis au calibrage des travaux à mettre en place et à l'établissement d'un socle commun et cohérent de réflexion, cette seconde phase devra donner lieu à une définition claire et consensuelle de la démarche et des objectifs visés par le groupe de travail.

2.1 A partir de la première ébauche de définitions initiée en phase 1, le groupe validera et partagera un vocabulaire commun dans le cadre du SINP. Ce vocabulaire précisera ou abondera le glossaire déjà réalisé lors du GT Architecture. Le groupe s'accordera alors sur une démarche globale de la validation dans le cadre de l'architecture du SINP, avec, comme prérequis, que cette validation ne soit pas bloquante pour la diffusion des données.

2.2. Issus de la réflexion collective du groupe de travail, devront être identifiés et formalisés les besoins des différents acteurs du SINP en matière de validation.

Les travaux des autres groupes de travail du SINP seront abordés afin de définir des liens existants ou à mettre en place sur cette thématique de validation (lien notamment avec les métadonnées, les données d'échange et les protocoles ...).

L'objectif et le périmètre de la mise en œuvre de la validation seront alors définis et partagés, sous forme d'une liste d'exigences fonctionnelles.

### Phase 3 : Analyse de l'existant et adaptation au SINP /rédaction du guide méthodologique sur la validation

Cette troisième phase, s'appuyant sur les membres du groupe de travail, constitue le cœur du travail de l'action. Sur la base des phases 1 et 2, il s'agit d'examiner les avantages et inconvénients scientifiques et/ou techniques de mise en œuvre des différentes options identifiées lors du recensement et de leur adéquation avec le SINP.

3.1 Le groupe, à partir des expériences identifiées en phase 1 et de l'identification des besoins, définira alors le champ d'application des travaux (échelles pour la mise en œuvre de la validation (local, régional et/ou national), type de données considérées, niveaux retenus pour la validation (échelle de la données, du jeu de données, etc) ...) et précisera les types d'acteurs en charge de la validation.

Cette étape sera menée en considérant le cadre de moyens et de temps -définis préalablement- pour l'application de la méthodologie allouée aux acteurs de la validation.

Elle se basera sur l'analyse de l'existant et devra donner lieu à une analyse avantages/inconvénients des différents travaux sur la base des éléments discriminants établis par le groupe de travail.

Cette phase devra également assurer et préciser la cohérence et la complémentarité entre les différents niveaux retenus.

3.2. Le groupe sera alors en mesure de s'accorder sur les critères à retenir pour répondre au besoin de validation du SINP.

Les critères devront être identifiés en fonction de leur pertinence selon l'échelle de travail définie.

3.3. S'il n'y a pas de consensus, il sera proposé plusieurs scénarii en se positionnant sur la/les solutions à préconiser dans le cadre du SINP identifiant clairement avantages et inconvénients de chaque scénario envisagé.

Cette phase aboutira à la définition d'une méthodologie générale et le cas échéant spécifique avec des critères de validation pour couvrir le périmètre du SINP. Elle conduira également à des propositions de modification du standard de données d'échange « Observation d'occurrence de taxons » sous la forme d'exigences fonctionnelles. Le travail de prise en compte dans le standard de DEE des exigences fonctionnelles sera réalisé ensuite par le GT « standard de données ».

Ces phases 2 et 3 s'appuieront sur le groupe de travail SINP «validation».

Cette phase permettra de produire un document de référence pour les acteurs du SINP. Ce document sera soumis à la CST.

### **3 Organisation, composition et pilotage**

Le groupe sera piloté et animé par la Muséum national d'Histoire naturelle. Il comprendra des membres organisés en trois cercles, conformément au modèle de gouvernance SINP.

#### **1<sup>er</sup> cercle**

Un premier cercle est composé des membres actifs qui participent aux réunions, travaux et à la rédaction des documents intermédiaires ou finaux. C'est à ce niveau que ce fait le lien avec les autres groupes de travail du SINP. Ce groupe pourra être divisé en sous-groupes thématiques le cas échéant.

- MEDDE/DGALN/DEB/PEM4
- MNHN
- FCBN
- OPIE
- 5 représentants de plateformes régionales SINP : Réunion, Haute Normandie, Aquitaine, Languedoc Roussillon, Provence Alpes Côte d'Azur
- ONCFS
- SFPEM
- SHF
- LPO
- RESOMAR
- IFREMER
- ANTAREA
- Observatoire Pelagis
- GBIF France

Ce groupe se réunira en formation plénière au minimum 3 fois pendant la durée du GT (12 mois). En fonction de l'ordre du jour, pourront être conviées toutes autres personnes dont la présence serait jugée nécessaire.

#### **2<sup>ème</sup> cercle**

Le cercle 2 comprend un ensemble de contributeurs. Ces derniers participent aux travaux soit à l'occasion de réunions soit via des échanges sur la plate-forme collaborative. Ce cercle est le porte-parole et le représentant des utilisateurs. Il émet des avis, des souhaits et en informe le cercle 1. Il est également tenu du retour d'information vers les utilisateurs, le moment venu.

- ATEN
- CBN
- SOES
- Plates-formes régionales
- AAMP
- CNRS-BBEES
- PNF
- Experts naturalistes

- ONF
- RNF
- IRSTEA
- ASFRA
- SFI

### **3<sup>ème</sup> cercle**

Un troisième cercle de membres informés, qui sont explicitement destinataires de l'état d'avancement des travaux du groupe, sans réaction attendue de leur part.

L'outil de travail collaboratif du SINP servira de support aux échanges entre les participants, avec le niveau d'accès spécifique au cercle auquel ils appartiennent.

### **4 Calendrier prévisionnel**

échéance	phase	étape
oct 2014	1	Lancement de la phase 1 et réunion de lancement
Janv 2015	2	Lancement de la phase 2 Réunion du groupe de travail
Fév 2015		Rendu de la phase 1 (V0)
Mars 2015	3	Lancement de la phase 3
Janvier à Avril 2015		Réunion(s) du groupe de travail
Mai 2015		Pré-rapport, relecture
Juin 2015		Rapport définitif soumis à la CST

### **5 Validation des travaux du groupe**

Le mandat du groupe de travail sera transmis à la coordination scientifique et technique (CST) conjointe au SINP et à l'ONB, pour validation.

Le groupe rendra compte de ses travaux à la CST pour validation et éventuellement pour avis intermédiaire.

### **6 Suites du groupe de travail**

Le travail de l'action "validation" pourrait être prolongé par une structure légère de quelques personnes afin de suivre le plan d'accompagnement des acteurs du SINP pour l'implémentation de ces formats.